

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Une session extraordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 24 septembre 2024, à 19 h, à la bibliothèque municipale sise au 1277 chemin du Lac-Supérieur.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
- 3- Soumission – Achat camionnette électrique
- 4- Nomination des officiers de la patrouille municipale en vue de l'application de certains règlements municipaux
- 5- Périodes de questions
- 6- Clôture et levée de la séance extraordinaire

Donné à Lac-Supérieur, ce 23^e jour de septembre 2024

(Original signé)

Anne-Marie Charron
DGA et greffière-trésorière adjointe